



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

CS/YC

P.V. ADECAE 09

**Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des
Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de
l'Immigration et de l'Asile**

Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2021

Ordre du jour :

Echange avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe

*

Présents : Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Fernand Kartheiser, Mme Nathalie Oberweis, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Cédric Scarpellini, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Echange avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe

Contexte de l'événement :

La Chambre des Députés a pris la décision de créer une sous-commission sur l'avenir de l'Europe au sein de laquelle sont représentés tous les partis politiques de la Chambre des Députés. La sous-commission a proposé d'organiser différents types d'événements dont l'approche principale consiste à laisser la parole aux citoyens.

Ces événements sont l'occasion d'échanger sur des questions qui intéressent les citoyens et des thèmes qui les interpellent, en mettant l'accent sur une approche résolument ouverte, transparente, inclusive, participative et équilibrée. Les rencontres dans les cafés permettent aux citoyens d'échanger avec les membres de la sous-commission. Cette rencontre-ci s'est tenue à Grevenmacher, soit dans la circonscription électorale « Est ».

Résumé :

Les revendications, craintes et préoccupation par rapport à l'avenir de l'Europe collectées lors des échanges entre citoyens et députés seront reprises ci-après par thématique et par ordre d'importance décroissant. La politique étrangère, la santé

publique, la démocratie européenne et la transition numérique sont les quatre principaux sujets ayant dominé les discussions.

Quatre autres points - auxquels a été attribuée une moindre importance - ont encore interpellé l'attention des personnes présentes. Toujours par ordre d'intérêt se déclinant, ont été abordés des sujets ayant trait aux politiques énergétique, sociale, intérieur, mais aussi touchant à la mobilité.

Pour conclure, il est à constater que parmi les neuf thèmes prédefinis par la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, deux n'ont pas été évoqués pendant les discussions, à savoir « L'UE dans le monde » et « Education, culture, jeunesse et sport ». Hormis la gestion des frontières, le sujet de la « Migration » ne s'est ainsi pas directement retrouvé au cœur des discussions. D'ailleurs, le sujet « Une économie plus forte, justice sociale et emploi » n'a été évoqué que pour ce qui en est de la politique ayant trait aux affaires sociales. La compétitivité économique de l'UE n'a à aucun moment été mentionnée.

Sujet 4 : L'UE dans le monde

- **Fermeture des frontières** : Sous ce point trois différents aspects ont été soulevés par les citoyens. Une première revendication a été le maintien des frontières ouvertes, tout comme la libre circulation des personnes et biens endéans l'UE. La fermeture des frontières comme réponse à la pandémie a été perçue comme une mesure d'ordre martial.
- **Passage à la majorité qualifiée en matière de politique étrangère** : Une deuxième demande a été l'augmentation de la capacité décisionnelle en matière de politique étrangère. Selon cet individu, ces décisions au sein des institutions européennes devraient pouvoir être prises à la majorité qualifiée et non à l'unanimité, tel qu'il est actuellement le cas.
- **Politique de défense** : Une dernière doléance sous ce point a été le besoin d'une politique de défense conséquente.

Sujet 2 : Santé

- **Absence de politique cohérente** : En termes de santé publique, la gestion de la pandémie au niveau de l'Union européenne s'est dépeinte comme étant le principal desiderata. En effet, il a été déploré que la politique de santé durant la pandémie n'était pas suffisamment efficace ni inclusive. Les mesures sanitaires auraient dû être plus contraignantes pour les différents Etats membres. Le sens contraire a également été décrit et se traduit dans l'affirmation que les agences européennes étaient trop puissantes. Une certaine hégémonie s'est faite ressentir pour ce qui en est de l'Agence européenne des médicaments (EMA) tout comme pour l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA). Les pouvoirs respectifs de ces deux agences semblent préoccuper les citoyens. Dès lors, la surveillance du secteur sanitaire devrait rester une compétence nationale.

Sujet 7 : Démocratie européenne

- **Equilibre des institutions- Prépondérance du Conseil** : Pour ce qui en est de la démocratie européenne et la pratique de celle-ci au sein des institutions, les procédures décisionnelles et électorales ont été abordées. Le Conseil européen a été jugée comme omniprésent et hégémonique par rapport au Parlement européen et à la Commission européenne. De plus, le scrutin direct pour élire les Commissaires européens tout comme la suppression de l'unanimité dans certains domaines clés ont été mis en exergue. Sous ce même point a été souligné le respect des valeurs fondamentales de l'UE. La consolidation de la liberté de la presse ou encore de l'Etat de droit ont été cités à titre d'exemples.

Sujet 6 : Transformation numérique

- **Craines et défis de la numérisation** : La transition numérique a avancé diverses craintes parmi les citoyens présents. D'un côté, ils se sont montrés soucieux envers une numérisation qui engendrerait une suppression d'emplois. De l'autre, la protection des données et la nécessité de créer des infrastructures sécurisées étaient des autres angles alimentant l'anxiété des gens par rapport aux avancées numériques.
- **Non au « géoblocking »** : Toujours sous la numérisation a également été cité le blocage géographique restant. Ici, la non-discrimination pouvant résulter du lieu de résidence a été prônée. L'achat de produits pharmaceutiques a été mentionnée à titre d'exemple.

Sujet 1 : Changement climatique et Environnement

- **L'incohérence en matière de politique énergétique a été déplorée.** D'autres ont affirmé que les voitures électriques n'étaient pas une solution durable ou que l'UE devait encore faire face à un manque d'options alternatives viables aux énergies fossiles. La non-privatisation de l'eau était encore une autre revendication.

Sujet 3 : Une économie plus forte, justice sociale et emploi

- **Régimes de retraite** : Sous la rubrique de la politique sociale européenne, seuls deux éléments ont trouvé une place au sein des discussions. Le régime de retraite respectivement de pensions divergent d'un Etat membre à l'autre et il a été proposé d'harmoniser les critères du départ à la retraite (âge de départ, conditions). Une autre prétention a encore été la suppression de toute discrimination fiscale potentielle résultant du recours au télétravail.

Sujet 5 : Valeurs, Etat de droit, sécurité

- Afin de gagner en réactivité, **une coopération transfrontalière accentuée pour les domaines de la police et de la justice** a encore été exigée. Toujours sous la pratique de la politique intérieure, les compétences des Etats membres respectivement de l'UE ont été discutées sans pouvoir être clairement départagées. Parmi les citoyens ont figuré à la fois des partisans d'une plus grande autonomie des Etats membres, tout comme des défenseurs d'une Europe fédérale et supranationale.

Sujet 10 : Autre

- **Mobilité- Réseau ferroviaire européen** : En tout dernier lieu, il a encore été fait mention de la nécessité d'améliorer les infrastructures des transports en commun, notamment du réseau ferroviaire européen

Luxembourg, le 31 janvier 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact